



CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

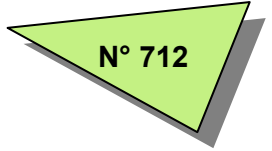
Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par messagerie électronique aux seuls adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioillier
et Nathalie Houdayer.

Vendredi 24 mars 2017



Société

Riches ou pauvres d'une génération à l'autre ?

Dans *Insee Première* n° 1636 de février 2017, Émilie Pénicaut, Thomas Renaud et Laurence Rioux s'intéressent à la transmission, de génération en génération, de la situation financière. Leur étude a pour source l'enquête 2005 et 2011 « Statistiques sur les ressources et conditions de vie ».

Ainsi, en 2011, en France métropolitaine, 54 % des personnes âgées de 25 à 66 ans considèrent que leur situation financière s'est améliorée par rapport à celle de leurs parents quand elles-mêmes avaient 14 ans.

Les auteurs formulent deux réserves : d'une part, ce jugement favorable est en recul de six points par rapport à 2005 (crise économique à partir de 2008 ?) ; d'autre part, il est plus répandu parmi les générations les plus âgées : il concerne 67 % des personnes âgées de 60 ans, contre seulement 41 % de celles âgées de 30 ans.

Outre l'âge ou la génération, d'autres facteurs augmentent le ressenti d'une amélioration de sa situation financière par rapport à la période de l'adolescence : avoir grandi au sein d'une famille rencontrant d'importantes difficultés financières, être aujourd'hui en couple sans enfant, être en emploi...

Les trois auteurs développent également le thème de la transmission partielle de la situation financière des parents à leurs enfants. Ils observent « *un fort impact du niveau d'éducation du père sur le niveau de diplôme atteint* ». Mais si la situation financière des parents influence le niveau de vie des enfants, c'est « *seulement via le niveau de diplôme de ces derniers* ». Enfin, « *l'effet de la situation financière à l'adolescence sur le sentiment d'aisance financière actuel perdure, même à niveau de diplôme atteint* »...



À vos agendas

Le samedi 25 mars, à Laval Commémorer la Grande Guerre...

Le samedi 25 mars, à 14 h 30, à l'UCO Laval (amphithéâtre, 44 bis boulevard Félix-Grat), la Société d'archéologie et d'histoire de la Mayenne (SAHM) organise une conférence avec Stéphane Tison sur le thème : « Commémorer la Grande Guerre, de 1914 à nos jours ».

Le 11-Novembre est institué en 1920, sous la pression des anciens combattants, comme la deuxième fête nationale française. « *Le cérémonial semble immuable. Pourtant, le sens donné à l'hommage aux morts a beaucoup évolué au fil du siècle. Inscrit dans les rites mis en œuvre depuis la Révolution française en hommage aux citoyens morts pour la Patrie, ces cérémonies d'une ampleur inédite dans les années 1920 illustrent pour les anciens combattants un droit à la reconnaissance* »...

Stéphane Tison montrera comment le sens des commémorations s'infléchit à partir des années 1960. Au sein d'une société où les valeurs pacifistes sont plus largement diffusées, le sacrifice des

Poilus est mis au second plan après la Seconde Guerre mondiale et les guerres coloniales. Au tournant des XX^e et XXI^e siècles, la mémoire de la Grande Guerre est « peu à peu patrimonialisée ». Stéphane Tison interrogera ce passage d'un droit à la reconnaissance au devoir de mémoire

en expliquant la façon dont ce concept, d'abord associé à la mémoire de la Shoah, se diffuse largement dans la société française.

Gratuit pour les adhérents de la SAHM. Participation de 5 euros pour les non-adhérents.

Le jeudi 27 avril, à Laval L'activité physique pour bien vieillir

Le **jeudi 27 avril**, à 20 h, salle du Crédit Mutuel, boulevard Volney, à Laval, l'association Bien vieillir en Mayenne organise une conférence sur le thème : « **L'activité physique pour bien vieillir – Conseils et bienfaits** ». Cette soirée sera animée par Claude Paumard, médecin généraliste mayennais.



« La sédentarité est un facteur de mortalité prématurée, explique Claude Paumard. Les bienfaits de l'activité phy-

sique sont unanimement reconnus grâce à de nombreuses études. Les pouvoirs publics, ayant pris conscience de l'enjeu en matière de santé publique, ont, par un décret du 31 mars 2017, incité les médecins à prescrire l'activité physique ; elle est ainsi reconnue comme une thérapie non médicamenteuse applicable dans de nombreuses maladies comme les maladies cardio-vasculaires, les cancers, le diabète, l'ostéoporose, les affections respiratoires, etc.

Dans toutes ces pathologies, les bénéfices de l'activité physique sont largement documentés et son efficacité est comparable à celle de certains médicaments, sans les effets secondaires. De même, en l'absence de maladie, elle a un effet bénéfique sur tous les organes et a un rôle préventif incontestable. »

Renseignements :
02 43 91 59 30

<http://www.lesconferencesdubienvieillir.fr/>

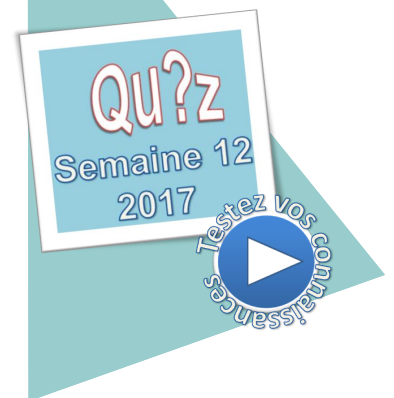
Inscription : [ici](#)

Plus que quelques jours
pour vous inscrire !

Assemblée générale
Jeudi 30 mars 2017, de 18 h à 20 h
Salle n° 1 du Palindrome
25 rue Albert-Einstein, à Laval (ancien Leclerc)

Forces et faiblesses sociodémographiques de la Mayenne

CEAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale
20 rue de la République
53000 Laval
Tel: 02 43 91 59 30
Mail: ceas53@orange.fr
Site Internet: www.ceas53.org



La pensée hebdomadaire

« Il est difficile d'attraper un chat noir dans une pièce sombre, surtout lorsqu'il n'y est pas ». C'est ainsi que Stuart Firestein, professeur au département de biologie de l'université Columbia (États-Unis), regarde l'activité scientifique : comme la recherche obstinée d'un chat dans une pièce obscure possiblement vide. Enchaînant, dès le chat trouvé, sur la recherche d'un autre chat dans une autre pièce tout aussi sombre... en un questionnement sans fin. »

d'après « Vive l'ignorance ? » – dossier « Pourquoi on ne saura jamais », in *Science & Vie* n° 1186 de juillet 2016.